

Séance du Conseil de Ville du 30.04.2018

2.07/18

Question écrite

Bancs publics, bancs publics ...

Il semble que certains bancs publics à Delémont aient disparu. C'est notamment le cas, nous dit-on, de celui qui était posé à proximité de la nouvelle école de commerce. Le banc enlevé pour réaliser les travaux n'a jamais retrouvé sa place.

D'autre part, certains endroits devraient être aménagés de bancs par exemple pour attendre un taxi à la gare. Cela rendrait service aux usagés et plus particulièrement à nos aînés.

La Sorne avec Delémont marée basse a remis à la population de nouveaux lieux de loisirs qui pourraient être équipés de quelques banc publics.

Le projet « Vieille ville plus » va également nous apporter de nouveaux endroits qui devront être garnis de bancs publics.

En principe la commune est en relation avec la Société de développement & d'embellissement de Delémont pour convenir d'un emplacement ou autre pour mettre en place des bancs publics.

Le Conseil communal peut-il nous donner des précisions sur cette thématique?

A-t-il une stratégie pour choisir des emplacements de bancs?

Quelles sont ses relations avec la Société de développement & d'embellissement de Delémont?

Pourquoi cette dernière ne semble-t-elle pas intégrée dans la réflexion en cours de la vieille ville?

Nous remercions le Conseil communal pour sa réponse.

Le groupe PLRD
Pierre Chételat

